



FORMATION ELUS LOCAUX & CADRES TERRITORIAUX

Les autorisations et certificats d'urbanisme

Objectifs : Mieux cerner l'importance et les risques que renferme le certificat d'urbanisme. Connaître les différents cas de recours à la déclaration préalable et aux trois permis régis par le code de l'urbanisme. Maîtriser le régime juridique de chaque autorisation : délivrance tacite, motivation de la décision, retrait en cas d'illégalité ou de demande du bénéficiaire, recours en annulation déposé par les tiers après affichage.

Programme :

- Les certificats d'urbanisme : instruction, délivrance et effets
- Le permis de construire : champ d'application et régime général
- Le permis de démolir : champ d'application et régime général
- La déclaration préalable de travaux : champ d'application et régime général
- La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux
- La constatation de travaux irréguliers

Intervenant : Vincent LE GRAND

Maître de conférences en droit public, Vincent est créateur de la licence professionnelle « Métiers de l'administration territoriale » (Alençon), il est aussi le directeur du nouveau Master professionnel « Urbanisme et Aménagement durables ». Dans le cadre d'une activité libérale, il assure des missions et des consultations au profit d'opérateurs ou de collectivités publiques (VLG Conseil). Il est élu municipal dans une commune de 2000 habitants.